



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Assistance et prévention  
en sécurité numérique

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cybermalveillance.gouv.fr étend son dispositif SensCyber au grand public et aux collaborateurs des TPE et PME françaises pour sensibiliser l'ensemble de la population aux risques numériques

Paris, le 26 mars 2024 – *Cybermalveillance.gouv.fr*, guichet unique d'assistance et prévention de la cyber en France, dévoile aujourd'hui la nouvelle version de e-sensibilisation aux risques numériques étendue au grand public et aux collaborateurs de TPE-PME. Conçu pour favoriser l'acculturation de populations néophytes à la cyber, le module sera présenté à l'occasion du Forum InCyber (ex-FIC), du 26 au 28 mars 2024 sur le stand **D6-3**.

#### SensCyber : une ressource interactive pour les agents du service public

À l'heure où les menaces cyber se démultiplient, se complexifient et où le quotidien tend vers le 100 % numérique, les français sont de plus en plus exposés. Et face à cet enjeu sociétal, les administrations françaises, qui représentent avec 5 millions d'agents une part non négligeable de la population active, restent une cible particulièrement vulnérable. Pour leur permettre d'être mieux protégées et surtout de doter leurs agents des bons réflexes à adopter, Cybermalveillance.gouv.fr a lancé en juin 2023 **SensCyber**, une e-sensibilisation spécialement dédiée aux agents de la fonction publique, en partenariat avec le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH). Au-delà des plateformes d'e-formation de ces opérateurs administratifs, le dispositif d'information et d'e-sensibilisation, SensCyber a été intégré sur les intranets de plus de 30 organisations de la sphère publique.

L'objectif : décliner les ressources existantes de Cybermalveillance.gouv.fr pour les rendre accessibles au plus grand nombre d'agents et dans un format interactif.

#### SensCyber : un outil interactif désormais accessible à tous



Fort des retours positifs des premiers utilisateurs et dans le continuum de sa mission d'intérêt général (Assister, Sensibiliser, Protéger et Observer), Cybermalveillance.gouv.fr décide aujourd'hui d'ouvrir son programme d'e-sensibilisation et de l'adapter pour le grand public ainsi que les collaborateurs des TPE-PME, souvent peu dotés de ressources humaines et techniques sur le plan cyber.

« 9 français sur 10 ont déjà été victimes d'une menace\*. Si la sécurisation technique est primordiale, le facteur humain est également déterminant pour se protéger. C'est pourquoi, après avoir été proposé à 5 millions d'agents du service public, nous avons décidé d'étendre cette e-sensibilisation aux entreprises et au grand public, qui ont besoin plus que jamais d'outils simples pour adopter les bons réflexes face aux attaques. Entièrement gratuite, SensCyber est une initiative cyberResponsable et s'inscrit, tout comme notre mission, dans une démarche d'intérêt public » explique Laurent Verdier, Directeur du pôle Sensibilisation de Cybermalveillance.gouv.fr

## SensCyber, comment ça marche ?

Entièrement gratuit, le module de e-sensibilisation SensCyber est accessible à tous, sur le site de Cybermalveillance.gouv.fr : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/sens-cyber/apprendre>  
Pour y accéder, chaque utilisateur doit simplement se créer un compte sur la plateforme et peut s'essayer autant de fois qu'il le souhaite.

Le programme est composé de 3 modules (« Comprendre », « Agir », « Transmettre ») et répond ainsi à 3 objectifs pédagogiques :

- 1 Comprendre les principes généraux des cyberattaques les plus courantes et les risques qu'elles font courir pour l'individu, dans la sphère privée comme professionnelle ;
- 2 Agir pour valider et s'appropriier les bonnes pratiques élémentaires dans nos usages quotidiens (téléphones portables, réseaux sociaux...) ainsi qu'en matière « d'hygiène numérique » ;
- 3 Saisir l'intérêt et la manière de transmettre ces valeurs, tant dans un cadre privé que professionnel, compte tenu de la porosité des usages. Identifier les acteurs publics à contacter en cas d'attaques, pour être accompagné et accompagner au mieux.

Disponible dans 2 versions, pour les collectivités et désormais adaptée aux collaborateurs des TPE-PME et au grand public, cette e-sensibilisation se veut résolument accessible et repose sur des contenus inclusifs, visuellement attrayants et interactifs, sous formes de courtes vidéos en *motion design*, et de tests de connaissances. Ainsi, développés en format court, ces 3 modules (de 25 à 45 minutes) vont permettre à tous les utilisateurs de se familiariser en peu de temps aux enjeux de la cyber à travers une activité ludique et à donner du sens à leurs bonnes pratiques.

Enfin, après avoir suivi les 3 modules de SensCyber, l'utilisateur pourra télécharger une attestation de suivi.

\*Source : Étude OpinionWay 2023 pour Cybermalveillance.gouv.fr

## Contacts Presse

Omnicom PR Group pour Cybermalveillance.gouv.fr

[France.cybermalveillance.gouv@omnicomprgroup.com](mailto:France.cybermalveillance.gouv@omnicomprgroup.com)

Carla Portier – 06 77 84 02 60

George Verkhovskoy – 06 10 54 34 52

Constance Kunicki - 07 85 93 58 59

## À Propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions la sensibilisation aux risques numériques, l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance et l'observation de la menace sur le territoire français. Cybermalveillance.gouv.fr propose également un service de sécurisation en s'appuyant sur des professionnels labellisés ExpertCyber. Ses 65 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2023, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 personnes et accueilli 3,7 millions de visiteurs uniques. [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

PREMIER MINISTRE  
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
 ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
 MINISTÈRE DES ARMÉES  
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
 SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

